



# VIDE-GRENIER

## 2 septembre 2018

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Pièce d'identité \_\_\_\_\_ Numéro \_\_\_\_\_

délivrée le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Nature des marchandises exposées  
\_\_\_\_\_

**PAIEMENT** : emplacements à 8,00€ les 4 mètres linéaire (mise en place du véhicule)

Nombre \_\_\_\_\_ x 8,00€ = \_\_\_\_\_ €

*réglement à l'ordre de : COMITE DES FETES  
(votre règlement ne sera encaissé qu'après la manifestation)*

#### CONDITIONS

- Les réservations ne seront prises en compte qu'après paiement de l'emplacement. Les règlements ne seront encaissés qu'après la manifestation.
  - Les emplacements devront IMPÉRATIVEMENT être laissés propres
  - L'organisateur n'est pas responsable des vols ou détériorations de quelques sortes que ce soit
  - En cas de désistement des exposants, la somme restera acquise à l'organisateur, sauf cas de force majeure
  - L'accueil des exposants débutera à 6 h 30
  - **Le placement des exposants sera organisé par le Comité des Fêtes,**
- TOUT EXPOSANT REFUSANT L'EMPLACEMENT INDIQUÉ PAR L'ORGANISATEUR SERA EXCLU DE LA MANIFESTATION.**
- La manifestation prendra fin à 18h00

J'accepte les termes des conditions ci-dessus et déclare sur l'honneur respecter l'Article L 310-2 du Code de commerce qui indique que :

**«Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus.»**

Fait à Saint-Benoît-sur-Loire, le :

Signature :

**renseignements : 06 26 56 56 24**